

L'ajournement

La même chose va se passer dans le domaine qui nous occupe, où effectivement il y a diverses formes de mauvais traitements des personnes âgées. Je pense qu'ils relèvent de trois catégories: la négligence, la persécution financière et l'oppression physique. La négligence peut prendre la forme d'un excès de médicaments, d'un manque de médicaments, le fait de laisser les gens sans soins pendant des heures et des heures dans les maisons de retraite, de laisser à eux-mêmes des gens qui ont besoin d'être changés au lit ou retournés d'un côté ou de l'autre. La solitude est un autre facteur qui peut être terriblement dur et cruel quand on ne prend pas de mesures pour l'atténuer. J'ai parlé de persécution financière. C'est un problème pour beaucoup de personnes âgées. Elle peut être exercée par exemple par des parents qui soutirent une procuration à une personne âgée, alors que telle n'est pas vraiment l'intention. Elle peut être exercée sous forme de mainmise, d'une façon ou de l'autre, sur les chèques de pension ou autre argent de la personne âgée. Nous avons tous lu, trop souvent, des histoires de personnes âgées victimes de fraudes financières. Ainsi, le cas de la personne qui se fait passer pour un policier essayant de prendre sur le fait un escroc et qui demande à une personne âgée de sortir un montant donné de son compte en banque. Des personnes âgées ont ainsi perdu toutes leurs économies.

C'est un domaine tellement important que j'aimerais voir le gouvernement fédéral jouer un rôle prépondérant dans les secteurs de la recherche et de l'analyse, et surtout prendre des mesures concrètes.

Je félicite le groupe de travail de North York d'agir dans ce sens. Il propose deux mesures particulières. Celle dont nous attendons beaucoup est qualifiée de «méthode du sac à épicerie». On demandera à un certain nombre de personnes âgées de North York d'assister à des réunions dans des centres communautaires, à compter du 28 janvier. Quelques pharmaciens seront là pour les conseiller. On demandera aux gens de mettre leurs pilules dans un sac à épicerie et de consulter un de ces pharmaciens qui pourra examiner leurs médicaments en donnant des conseils utiles et en adoptant une attitude constructive.

Comme nous le savons très bien, certains prennent des pilules pour dormir, et d'autres pour autre chose, ce qui fait parfois bien des médicaments divers. Ils peuvent aussi s'être adressés à plusieurs pharmaciens qui leur auront donné des avis opposés. Un pharmacien ne savait peut-être pas que la personne prenait différentes sortes de pilules.

J'applaudis à cette mesure, car elle aidera de nombreuses personnes âgées de façon très concrète. J'espère que le programme deviendra permanent. Je sais que M^{me} Eleanor Cooper, qui y participe, prévoit rencontrer certaines des personnes conseillées un peu plus tard, pour faire une analyse du programme et voir s'il peut être encore amélioré.

Il y a deux façons d'aborder le problème que j'ai mentionné. L'une consiste à soulager la solitude, et ce n'est pas facile, ainsi que le savent tous ceux qui connaissent de près des personnes âgées et qui sont allés en visite dans des centres d'accueil. Ma circonscription compte sept ou huit de ces foyers où je me rends de temps à autre.

Il existe à ce chapitre un projet de correspondance intéressant. En effet, M^{me} Cooper a contacté des personnes âgées, des Canadiens, qui vivent maintenant en Floride, afin de les jumeler à des correspondants au Canada qui partagent des intérêts

communs. Voilà un projet qui permettrait certainement de créer des liens; les gens commenceraient par s'écrire et pourraient même finir par se rendre visite. Au lieu de se perdre dans des analyses sans fin, voilà une approche susceptible de mettre un peu de joie et d'espoir dans certaines vies. Je suis très heureux aussi de ce projet.

Je voudrais également évoquer quelques autres initiatives qui se rattachent au problème de la solitude... En Angleterre, notamment, on s'efforce de garder à domicile le plus longtemps possible les personnes âgées qui ont besoin de soins, au lieu de les obliger à aller vivre dans des centres d'accueil. Ces gens sont beaucoup plus heureux s'ils peuvent recevoir les mêmes soins à la maison grâce à une infirmière ou à un travailleur bénévole qui leur rend visite deux ou trois fois par jour. Les personnes âgées ne s'arrachent pas facilement à leur foyer qui leur rappelle tant de bons souvenirs. Il a fait aussi au Canada des tentatives de ce genre. Non seulement les personnes âgées s'en trouvent beaucoup mieux, mais l'entretien à domicile coûte aussi beaucoup moins cher aux contribuables.

Pour terminer, nous reviendrons encore à la charge auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il a déjà dit qu'il voulait savoir ce qui se passait. Nous le tiendrons au courant et nous espérons sincèrement qu'il nous appuiera pour que nous trouvions des solutions concrètes et satisfaisantes à ce grave problème.

[Français]

Mme Gabrielle Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, ce n'est que tout récemment que les politiques gouvernementales ont commencé à tenir compte des mauvais traitements infligés aux personnes âgées. Auparavant, on ne croyait pas en général qu'une telle chose pourrait exister. Il faut avouer que nous avons de la difficulté à l'admettre et à comprendre un tel phénomène. Mais dans de tels cas, nous ne devons pas nous cacher de ce que nous ne voulons pas voir.

Tout comme les mauvais traitements infligés aux enfants ont retenu l'attention générale dans les années 1960, alors que nombreux étaient ceux qui niaient une telle chose, il en était de même pour les mauvais traitements infligés aux femmes dans les années 1970. Les années 1980 nous ont révélé que les mauvais traitements aux personnes âgées étaient une autre dimension très sérieuse du problème de la violence familiale.

De tels mauvais traitements peuvent prendre diverses formes. Les mauvais traitements peuvent inclure les assauts physiques, les bousculades, la négligence sérieuse, de même que le défaut de fournir de la nourriture, des soins hygiéniques ou les soins médicaux.

Les mauvais traitements psychosociaux exposent les personnes âgées à l'isolement, au retrait, au manque d'attention, aux mauvais traitements de nature verbale ou émotionnelle, de même qu'à l'intimidation. Les mauvais traitements peuvent également s'étendre au domaine des ressources financières, s'il y a retrait du soutien financier.

Le mode de vie des personnes âgées pourrait nous donner certaines indications des raisons de cette tragédie nationale qui est maintenant un problème majeur. Nous n'avons pas une idée précise de l'étendue des mauvais traitements infligés aux personnes âgées, mais une étude majeure faite récemment au